



GRENOBLE
22 ÉDOUARD REY
notaires associés

ATTESTATION

Je soussigné, Maître Jean-Baptiste GRIMA, Notaire associé à GRENOBLE, certifie et atteste qu'aux termes d'un acte reçu par moi le 22 décembre 2025 :

1°) Monsieur Malik Robert Mohamed **BOUNOUARA**, époux de Madame Marion Anne-Claire **ALLARD**, demeurant à SAINT-VERAND (38160) 84 impasse de Haut Moisène.
Né à SAINT-MARCELLIN (38160) le 26 juillet 1988.

2°) Madame Marion Anne-Claire **ALLARD**, épouse de Monsieur Malik Robert Mohamed **BOUNOUARA**, demeurant à SAINT-VERAND (38160) 84 impasse de Haut Moisène.
Née à SAINT-MARTIN-D'HERES (38400) le 23 mai 1990.

Ont constitué une société dont la dénomination est **2MB Corp.**, SAS au capital de MILLE DEUX CENTS EUROS (1.200,00 EUR) dont le siège social est sis à SAINT-VERAND (38160), 84 impasse de Haut Moisène.

Qu'ils ont apporté la somme de MILLE DEUX CENTS EUROS (1.200,00 EUR) rémunérée par CENT VINGT (120) actions de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune de la manière suivante :

- **Monsieur Malik BOUNOUARA** : La somme de SIX CENTS EUROS (600,00 EUR).
- **Madame Marion BOUNOUARA** : La somme de SIX CENTS EUROS (600,00 EUR).

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit, partout où besoin sera.

Fait à GRENOBLE, le 22 décembre 2025

Maître Jean-Baptiste GRIMA

<https://www.grenoble22edouardrey.notaires.fr>

